

Exposé sur la Suisse

Rose-Marie Guignet
Avril 2003

I GEOGRAPHIE

Quand on croit connaître la Suisse, on s'aperçoit que c'est encore autre chose ! Parce qu'elle ne cesse d'accumuler contrastes et différences dans tous les domaines. La nature est l'illustration de cette diversité. Au coeur de l'Europe, on dirait que la Suisse a voulu en être le résumé. Par exemple, on trouve une flore semblable à celle du cercle polaire dans les Alpes et, à quelques kilomètres de là, des zones de végétation typiquement méridionale. Grand contraste également si l'on passe de l'endroit le plus élevé du pays, la pointe Dufour dans le massif du Mont Rose (4634 m) au point le plus bas, à Ascona, au bord du lac Majeur (196 m).

Précisions géographiques

| | |
|------------------------------|-----------------------|
| Extension maximale nord-sud | 220 km |
| Extension maximale est-ouest | 348 km |
| Longueur des frontières | 1882 km |
| Superficie de la Suisse | 41293 km ² |

Frontières

La Suisse a des frontières avec la France, l'Italie, l'Autriche, l'Allemagne et le Liechtenstein.

Les plus hauts sommets

| | |
|------------------------|--------|
| Pointe Dufour (Valais) | 4634 m |
| Dom (Valais) | 4545 m |
| Weisshorn (Valais) | 4506 m |
| Cervin (Valais) | 4478 m |
| Dent Blanche (Valais) | 4357 m |

Les plus longs cours d'eau

Le Rhin, 375 km en Suisse
L'Aar, 295 km, entièrement en Suisse
Le Rhône, 264 km en Suisse

Le plus grands glacier

| | |
|----------------------------|--------------------|
| Glacier d'Aletsch (Valais) | 87 km ² |
|----------------------------|--------------------|

Les plus grands lacs

| | |
|------------------------|---------------------|
| Lac Léman | 581 km ² |
| Lac de Constance | 541 km ² |
| Lac de Neuchâtel | 218 km ² |
| Lac Majeur | 212 km ² |
| Lac des Quatre-Cantons | 114 km ² |
| Lac de Zurich | 90 km ² |

Les trois grandes régions naturelles

Le territoire de la Suisse est fait de trois grandes régions naturelles : le Jura, le Plateau et les Alpes.

1) Le Jura

Le Jura, au nord du pays, a une altitude moyenne de 750 m, mais possède quelques sommets qui s'élèvent jusqu'à 1600 m, dominant d'importantes forêts de conifères.

2) Le Plateau

C'est la région qui a été la plus transformée par l'homme. Du lac Léman au Lac de Constance, à une altitude moyenne de 580 m, il concentre à peu près 2/3 de la population et l'essentiel de l'industrie et des cultures.

3) Les Alpes

Les Alpes et les Préalpes ont scellé l'histoire touristique de la Suisse. Elles couvrent 60 % du territoire et leur altitude moyenne est de 1700 m, près d'une centaine de sommets avoisinent les 4000 m.

Pendant longtemps, la montagne n'a été qu'un obstacle à vaincre. Mais c'est la littérature qui a joué un rôle décisif dans ce renversement de sentiments face à la montagne. Au XVII^e siècle, les plus grands écrivains ont exalté la beauté des paysages suisses et c'est à partir de ce moment-là que le tourisme a commencé à se développer en Suisse.

Climat

C'est un climat de transition entre les climats océanique et continental.

Les influences climatiques qui s'exercent sur un relief complexe entraînent la création d'une multitude de microclimats. Par exemple, le Valais central est une région relativement sèche où il ne tombe en moyenne qu'une cinquantaine de centimètres de neige ou de pluie par année, le Cervin, quelque 30 km plus loin, reçoit cinq à sept fois plus de précipitations.

Population

7,2 millions d'habitants en 2000, dont 67,4 % de population urbaine

19,3 % de population étrangère, le taux le plus élevé en Europe après le Luxembourg

Densité : 175 habitants/km²

Principales villes (chiffres 1999)

Zurich : 943 000 habitants

Genève : 457 000 habitants

Bâle : 402 000 habitants

Berne, la capitale : 319 000 habitants

Lausanne : 288 000 habitants

Indicateurs démographiques (chiffres 2000)

Espérance de vie : 78,9 ans

Taux de croissance démographique annuel (1975-2000) : 0,5 %

Indice de fécondité (1955-2000) : 1,5 (France 1,7)

Taux de mortalité infantile : 3/1000

Population de moins de 15 ans : 16,7 % du total (France 18,7 %)

Population âgée de 65 ans et plus : 16 % du total (France 16 %)

Confessions

Selon le recensement de 2000, 42 % des Suisses sont catholiques (église catholique romaine 41.8 %, église catholique chrétienne 0.2 %), 35 % sont protestants (église évangélique réformée 33 %, églises évangéliques libres et autres communautés protestantes 2.2 %). Autres confessions : Eglises chrétiennes orthodoxes 1.8 %, Autres communautés chrétiennes : 0.2 %, communauté de confession juive : 0.2 %, communautés islamiques : 4.3 %, Autres églises et communautés religieuses : 0.8 %, aucune appartenance : 11.1 %.

Langues

La Suisse possède quatre langues nationales : l'allemand, le français, l'italien et le romanche, sans compter les dialectes qui foisonnent partout.

Les suisses de langue allemande sont localisés dans le nord et l'est du pays, appelé Suisse allemande. Les francophones sont localisés dans la partie occidentale de la Suisse, appelée Suisse romande. Les Suisses de langue italienne sont localisés dans le sud-est de la Suisse, notamment dans le canton du Tessin. Les personnes parlant le romanche sont localisées dans le canton des Grisons.

Il est intéressant de noter que selon le recensement de la population effectué en 2000, la langue serbe et croate arrive en quatrième position après l'italien, suivie par l'albanais, le portugais, l'espagnol et l'anglais. Le romanche arrive seulement en dixième position. Il y a même 6194 personnes qui parlent hongrois, le hongrois arrivant ainsi à la dix-neuvième place.

Les hongrois ignorent généralement comment l'on dit en français le nom de certaines villes, cantons, etc.

Voici quelques exemples :

Il y a certains noms qui ne changent que très peu :

| | |
|--------------------|------------|
| Par exemple : Bern | Berne |
| Zug | Zoug |
| Zürich | Zurich |
| Freiburg | Fribourg |
| Bellinzona | Bellinzone |
| Luzern | Lucerne |

D'autres, par contre sont parfois très différents :

| | |
|----------------------|------------------------|
| Par exemple : Wallis | Valais |
| Genf | Genève |
| Genfi-tó | Lac Léman |
| Bodeni-tó | Lac de Constance |
| Vierwaldstätti-tó | Lac des Quatre-Cantons |
| Rajna | le Rhin |
| Schaffhausen | Schaffhouse |
| St.Gallen | Saint-Gall |
| Graubünden | Grisons |
| Solothurn | Soleure |
| Biel | Bienne |

II ETAT ET POLITIQUE

La Suisse n'est devenue un véritable Etat qu'après 1848. Cependant, on ne peut concevoir l'Etat suisse sous sa forme actuelle sans son fondement historique qui s'étend sur cinq cents ans (la période comprise entre 1291 et 1798). La première convention – Le Pacte fédéral – a été à l'origine d'une évolution au cours de laquelle les diverses villes et vallées ont eu la possibilité de s'accoutumer les unes aux autres. Les multiples états miniatures de l'ancienne Confédération, ainsi que la compartimentation des régions montagneuses ont appris avant tout aux hommes à s'occuper de la communauté formée par la vallée, le petit groupe. La mentalité individualiste de petit Etat, qui assurait d'ailleurs l'indépendance communale, a empêché pendant des siècles les diverses parties de se fondre en un Etat. Il fallut attendre les vagues de patriotisme national du XIXe siècle et surtout la menace extérieure qui se manifesta au cours des deux guerres mondiales pour voir surgir un sentiment d'Etat fédératif national.

En dépit de ces obstacles, les parties de la population qui ont formé l'Etat fédératif suisse et qui provenaient de divers secteurs linguistiques et culturels sont devenues une nation. Dans son acception classique, le terme de « nation » désigne une communauté d'êtres humains ayant la même origine et parlant la même langue. Or, la nation suisse découle d'une évolution historique commune, ainsi que de la conscience et de la volonté de solidarité. On considère donc la Suisse comme une « nation volontaire » dans laquelle les éléments manquants (unité d'origine et de langue) sont compensés par la volonté politique.

La forme de gouvernement de la Suisse moderne est la démocratie semi-directe : selon cette variante de la démocratie, que l'on retrouve également dans certains Etats fédérés des Etats-Unis, le peuple élit ses représentants (Parlement) ; il possède en outre un droit direct d'être consulté dans certains domaines (consultation obligatoire du peuple par voie de votation). Cette réingérence directe du peuple a concilié en même temps les conceptions étatiques de la Suisse ancienne (conservatrice) avec les conceptions modernes (libérales). De cette fusion est née la civilisation typique du point de vue politique de l'Etat fédératif suisse.

La Suisse est formée de 23 cantons, dont trois divisés en demi-cantons – qui sont autant de petits Etats souverains, avec leur gouvernement, leur parlement, leurs lois, leurs tribunaux. A l'intérieur de ceux-ci, quelque 3000 communes jouissent, elles aussi, d'un haut degré d'autonomie.

Le fédéralisme garantit les droits populaires à trois échelons. Les communes règlent librement leurs affaires : écoles, impôts, constructions etc.

Les cantons n'ont cédé à la Confédération qu'une partie bien définie de leurs pouvoirs : politique étrangère, défense nationale, coordination économique, monnaie, législation civile et pénale et certains services publics tels que les chemins de fer, les PTT et les douanes.

Les autorités de l'Etat fédéral

Sur le plan fédéral, le pouvoir législatif est exercé par l'Assemblée fédérale, composée de deux chambres : le Conseil national, représentant le peuple, et le Conseil des Etats, mandataire des cantons.

200 députés sont élus au Conseil national selon le système proportionnel (et selon le mode majoritaire si le canton n'est représenté que par un seul député) car chaque canton ou demi-canton a droit à au moins un représentant, proportionnellement au nombre d'habitants de chaque canton. Au Conseil des Etats, 20 cantons sont représentés par 2 délégués et 6 demi-cantons par un délégué. L'accord des deux Chambres – qui siègent normalement en même temps, mais séparément – est indispensable pour assurer la validité des lois et des arrêtés fédéraux.

Le Conseil fédéral, élu tous les quatre ans par l'Assemblée fédérale, exerce le pouvoir exécutif. Il veille à l'exécution des lois fédérales, en élabore de nouvelles, traite avec l'étranger et dirige les 7 départements (ministères) fédéraux.

Le Conseil fédéral est un collège : sa responsabilité et ses décisions sont collectives. Le président de la Confédération est nommé par l'Assemblée fédérale pour une année, selon un principe de rotation ; il dirige les séances du Conseil fédéral mais est, pour le reste, sur pied d'égalité avec les autres conseillers fédéraux et conserve la direction de son département. En Suisse, nous ne connaissons pas de puissant chef de gouvernement. La charge de président de la Confédération n'implique en fait que des devoirs de représentation (p. Ex. Le Président de la Confédération représente le gouvernement à l'occasion de la réception diplomatique du Nouvel-An, il reçoit les ambassadeurs étrangers, il s'adresse au peuple, à Nouvel-An et le 1^{er} août).

Depuis 1959, les quatre partis les plus importants sont représentés au Conseil fédéral de manière quasi-proportionnelle, sur la base de ce que l'on appelle « la formule magique » : deux radicaux, deux démocrates-chrétiens, deux socialistes et un représentant de l'Union démocratique du centre.

En pratique, l'élection d'un Conseiller fédéral par l'Assemblée fédérale est la résultante d'une chimie politique complexe. De subtils et délicats équilibres (linguistiques, confessionnels, régionaux, politiques, etc.) doivent être pris en compte de façon à aboutir à un compromis acceptable. Un non-Suisse s'étonne toujours que l'opinion publique suisse n'apprécie guère, voire réprouve ouvertement toute prise de position ou décision de ses autorités qui serait d'une manière ou d'une autre, spectaculaire. La majorité des Suisses souhaite des responsables politiques discrets et efficaces.

Le Conseil fédéral est composé actuellement de 5 hommes et 2 femmes. C'est en 1984 qu'une femme a été élue pour la première fois au Conseil fédéral. Notons que les Suisses n'ont accordé le droit de vote aux femmes qu'en 1971.

Les droits populaires

1. L'initiative populaire

Le droit d'initiative, au niveau fédéral, permet au peuple de proposer une révision totale ou partielle de la constitution. Il suffit que 100 000 citoyens ayant le droit de vote en fassent la demande par l'apposition de leur signature au bas d'un projet rédigé de toutes pièces ou en termes généraux. Le Parlement fédéral peut opposer un « contre-projet » à une initiative. La votation populaire porte alors sur les deux textes. A noter qu'une double majorité – celle du peuple et des cantons – est requise pour l'adoption d'une modification constitutionnelle. Dans les cantons, l'initiative permet également de proposer des lois.

2. Le référendum

Il y a deux types de referendum. Le référendum obligatoire, tant au niveau fédéral que cantonal, oblige à soumettre au peuple toute modification constitutionnelle. Le référendum facultatif applicable aux lois fédérales et aux arrêtés fédéraux de portée générale peut être requis si, dans les 100 jours suivant leur publication officielle, 50 000 citoyens ou 8 cantons le demandent.

III HISTOIRE

Les traces les plus anciennes d'une activité humaine qu'on ait pu déceler sur le territoire suisse remontent au paléolithique. On a retrouvé des outils dans une caverne du canton de Neuchâtel qui devaient appartenir à des hommes de la sous-espèce du Néandertal.

On a également retrouvé des traces des cultivateurs du néolithique (-300 avant notre ère).

A l'âge du bronze et au début de celui du fer, les communications prennent de l'importance.

Au Ier siècle avant J.-C., la tribu celte des Helvètes quitte ce qui est, aujourd'hui, l'Allemagne méridionale pour atteindre le Plateau suisse. Ces Helvètes prolongent d'ailleurs leur mouvement vers l'ouest, où ils se heurteront aux Romains. Ils seront définitivement repoussés sur le Plateau suisse par les troupes de Jules César, en 58 avant J.-C.

Dès lors, le territoire helvète se trouve sous la souveraineté romaine. Une réseau routier voit le jour, des villes se développent – dont la belle Aventicum (Avenches), nouvelle capitale des Helvètes, ou Augusta Raurica (Augst) à l'autre bout du pays.

Mais c'est l'étape faisant suite à la romanisation – avec l'arrivée de nouvelles couches de population d'origine germanique – qui va modeler les traits ethniques et linguistiques de la Suisse actuelle.

Dans la partie occidentale du pays s'installent les Burgondes, déjà christianisés, qui s'assimilent rapidement à la population romaine, empruntant même leur langue, le latin. Phénomène analogue pour les tribus lombardes, en Suisse méridionale, dont la domination n'entraîne aucune rupture dans la culture. Quant aux Alamans ou Alémanes – immigrés de façon massive entre le Rhin et l'Aar -, ce sont des païens. S'ils occupent fermement le terrain partout où ils passent, ils n'arriveront pourtant pas à s'infiltrer en Rhétie (les futurs Grisons), grâce à la résistance des Rhéto-Romans qui, après s'être établis sur de larges surfaces de la Suisse orientale, du Sud-Tyrol, du Vorarlberg et du Frioul, se sont retirés dans leurs hautes vallées grisonnes, au cours du Moyen-Age, pour y vivre une existence autonome. Sans ce formidable instinct de survie, la langue rétho-romane (romanche), aurait été rapidement absorbée par l'un des grands groupes linguistiques voisins.

Voilà donc déjà dessiné le quadrilinguisme actuel : dans la partie romaine et burgonde, le latin vulgaire se muera en dialecte franco-provençal ; tandis que, sur les terres occupées par les Alémanes, leur langue s'imposera partout vers 900. Dans les vallées du sud s'incrusteront les dialectes lombards, alors que le romanche subsistera dans les Grisons.

On a fixé la date de la création de la Suisse à 1291, lorsque les paysans des vallées d'Uri, Schwytz et Unterwald se sont réunis sur la prairie du Grütli (en allemand Rütli) et ont juré de se soutenir mutuellement pour lutter contre les Habsbourg.

Ici intervient l'histoire de notre héros national, Guillaume Tell, dont Friedrich Schiller s'est inspiré pour créer en 1804, le drame Guillaume Tell et sur la base duquel Rossini a aussi écrit un opéra. Elle représente aujourd'hui encore l'image que les Suisses se font de leur histoire, célébrée chaque année le 1^{er} août, jour de la fête nationale, autour d'un feu, moyen qu'ont utilisé les paysans des vallées d'Uri, Schwytz et Unterwald pour se faire des signaux d'une vallée à l'autre.

Voici donc cette histoire racontée par les chroniqueurs suisses : une nuit d'août de l'année 1291, les paysans des vallées d'Uri, de Schwytz et d'Unterwald se réunissent dans une clairière, au-dessus du lac des Quatre-Cantons, pour se soutenir mutuellement contre les baillis des Habsbourg, car l'un d'eux menace de détruire la maison de pierre d'un gros paysan Schwytzois. Et un autre convoite la jolie épouse d'un paysan d'Obwald. Pendant que l'homme bûcheronne, le bailli arrive chez la belle en exigeant qu'elle lui prépare un bain, un cas médiéval de harcèlement sexuel et d'abus de pouvoir. Heureusement le paysan revient à temps pour asséner au visiteur nu dans sa seille un coup de hache fatal. (Dans son Guillaume Tell à l'intention des écoliers, Max Frisch fait état de ses doutes sur cet épisode rapporté par

les chroniqueurs suisses. Son point de vue est pour le moins masculin : « Aucune chronique ne mentionne le droit d'hébergement que le bailli, autorité seigneuriale, possédait. Toutes les chroniques s'accordent pour dire que le bailli, le sire de Wolffenschiessen, était dans son bain, alors que la paysanne restait vêtue, et le seul témoin affirmant que le bailli exigeait plus qu'un bain reste la brave paysanne elle-même. »

La vie est encore plus difficile pour les Uranais, malmenés par un bailli nommé Gessler. Le tyran fait planter un mât surmonté d'un chapeau sur la grande place d'Altdorf que les passants doivent saluer avec dévotion. Un indigène au nom de Guillaume Tell, accompagné de son fils Walter, passe devant le couvre-chef sans lui tirer sa révérence, si bien que les gardes saisissent l'homme et l'amènent devant le bailli. Gessler demande au célèbre tireur d'arbalète, pour sauver sa peau, de viser une pomme posée sur la tête du petit Walti. Et comme les Suisses ont le sens de la précision, Telle touche la pomme en plein milieu. Le roi du tir se retrouve tout de même en prison. Il parvient à s'enfuir, attend le bailli dans un chemin creu, et le tue. C'est le signal du soulèvement : les conjurés se réunissent sur la prairie du Rütli, les châteaux des Habsbourgs sont détruits et les baillis chassés du pays. Les Confédérés sont libres.

En réalité, la naissance de la Suisse fut moins dramatique. Elle ressemble moins à une évolution – les Suisses n'ont jamais été doués pour cela – qu'à un processus lent, progressif, s'étendant sur plusieurs siècles et commençant bien avant 1291. Au début du millénaire déjà, les paysans d'Uri, de Schwytz et d'Unterwald essayaient d'accroître leurs possessions et de réduire celles des seigneurs féodaux. Durant la première moitié du 12^{ème} siècle, les Uranais construisirent le pont du Diable dans les gorges du Schöllenen, permettant ainsi une traversée aisée du Gothard. Cette nouvelle transversale alpine reliait l'Allemagne du sud à Milan. Son ouverture eut des répercussions sociales et économiques profondes : elle offrit de nouveaux débouchés professionnels aux Uranais (muletiers, selliers et aubergistes) et accéléra l'intégration de ces régions dans l'espace économique européen. Les Waldstaetten ne désiraient cependant pas l'indépendance politique. Il faisaient toujours partie de l'Empire germanique. Leur quête d'autonomie visait les seigneurs locaux, raison pour laquelle ils voulaient être soumis directement à l'empereur. Ce qu'ils finirent par obtenir.

Les livres d'histoire ont longtemps représenté les Habsbourg, y compris leurs baillis, comme les « méchants autrichiens », comme des étrangers venus occuper le pays des gentils Suisses. Mais en réalité, les Habsbourg étaient des gens du terroir, puisque la résidence de la famille, originaire d'Alsace, se trouvait en Argovie (le village de Habsbourg forme aujourd'hui l'une des plus petites communes de Suisse). Ce n'est qu'après le XIII^{ème} siècle que le centre du pouvoir habsbourgeois se déplaça lentement vers le Tyrol et vers Vienne.

La bataille de Morgarten en 1315, fut décisive dans la lutte des Waldstaetten contre les Habsbourg. Une armée de chevaliers tomba dans une embuscade au bord du lac d'Aegeri. Les Schwytzois, qui connaissaient parfaitement le terrain, lâchèrent sur les chevaliers une avalanche de pierres, puis attaquèrent en amont et en aval. Les chevaliers furent vaincus, près de 1500 d'entre eux moururent, un chiffre impressionnant pour l'époque. Dès lors, les alliés potentiels de la confédération sont désormais nombreux. La Suisse va progressivement s'agrandir avec l'entrée de Lucerne (1332), de Zurich (1351), de Glaris (1352) et de Zoug (1352). En 1353, la Confédération des huit cantons naquit avec l'entrée de Berne dans l'alliance. A partir de ce moment, les Suisses cherchent plus à faire des conquêtes qu'à conclure des alliances.

Avec l'entrée de Berne dans l'alliance, la Confédération s'approchait de la Suisse romande : la porte vers l'ouest était ouverte. Grâce aux bernois, la Confédération allait bientôt s'étendre jusqu'au lac Léman. A l'époque, une grande partie de la Suisse occidentale appartenait au duc de Savoie. Après plusieurs guerres avec la maison de Savoie et Charles le Téméraire (qui perdit d'ailleurs la vie dans la dernière), les bernois occupèrent la Suisse romande jusqu'aux portes de Genève. Ainsi donc, la Suisse est devenue partiellement plurilingue. Avec l'entrée

de Fribourg dans la Confédération, en 1481, et avec la création de bailliages fribourgeois et bernois en Suisse romande, les Confédérés se sont établis pour la première fois en territoire francophone.

Quand on parle de Suisse « française » ou « francophone », il faut pourtant commencer par préciser une chose qui va peut-être de soi pour les Romands, mais qui reste souvent méconnue des étrangers : la Suisse romande n'a jamais appartenu à la France (si l'on fait abstraction d'une courte période d'occupation autour de 1800). La Suisse francophone a toujours fait partie d'une région de transition entre l'Allemagne et la France, et non de la France elle-même. Dès l'époque des rois francs, la Romandie et la France vivaient séparées. Au X^{ème} siècle, l'actuelle Suisse romande faisait partie du royaume de Haute-Bourgogne, qui s'étendait de la Bourgogne actuelle à la Savoie. Ce royaume formait également une zone tampon entre la France et l'Allemagne. Il fut toutefois intégré à l'Empire germanique en 1032.

L'intégration des régions romandes à la confédération, qui débuta au XV^{ème} siècle, s'appuie donc sur une longue histoire. Cela explique sans doute pourquoi la Suisse française n'a jamais cherché sérieusement à se rattacher à la France.

Parler de « territoire francophone » pour désigner la Suisse romande à la fin du Moyen Age prête à confusion pour une autre raison encore : les Romands ne parlaient guère le français en ce temps-là, mais des patois appartenant au groupe franco-provençal – et non pas aux langues d'oïl dont faisait partie le parler de la cour de France et le français standard qui en est issu. Au XVI^{ème} siècle toutefois, les Romands cultivés se mirent à parler le français de France. A la fin de l'Ancien Régime, celui-ci avait d'ores et déjà supplanté les dialectes locaux dans les villes romandes de confession protestante. Entre 1481 et 1798, l'influence de la France sur la Confédération augmente, politiquement, militairement et culturellement. Cette évolution renforce considérablement la minorité francophone à l'intérieur du pays.

La victoire des confédérés sur Charles le Téméraire avait gonflé l'ego des Suisses, et la Suisse se mit à développer un proto-nationalisme, un embryon de conscience nationale. La conscience de former une nation a donc émergé chez les Confédérés. Et comme toute nation qui se constitue, ils voulaient posséder leur langue nationale. Et cette langue nationale, ils crurent la trouver dans le suisse allemand, qu'il appelèrent « die eidgenössische Landsprache », littéralement « la langue confédérale du pays ». De façon surprenante, le Roi de France allait renforcer l'influence de cette langue nationale. Nous avons vu que la Confédération était devenue au milieu du XV^{ème} siècle une puissance à l'échelle européenne. On dit que le futur roi Louis XI fut tellement impressionné par les Confédérés qu'il décida d'utiliser ces vaillants guerriers pour le compte de la couronne française. Ce fut le début de l'envoi de mercenaires suisses en France. Le roi Louis XI interdit sévèrement l'enrôlement dans les troupes suisses de mercenaires ne parlant pas l'allemand, sous peine de pendaison. C'était pour lui une sorte de label de qualité de la combativité des mercenaires.

Regardons également le cas de Fribourg, ville bilingue, qui devint germanophile après son entrée dans la Confédération. Les Fribourgeois voulaient montrer ainsi qu'ils étaient de « bons » confédérés.

Il est assez paradoxal que la Suisse ait mis en avant sa germanité au moment même où le pays devenait plurilingue. Mais le paradoxe atteint son paroxysme dans on sait que cela s'est passé en même temps que le divorce entre les Allemands et les Alémaniques. Les Suisses et les Souabes parlaient des dialectes semblables ; cela ne les empêcha pas de s'éloigner de plus en plus. Ils n'avaient pas connu la même évolution politique. En Suisse, la noblesse avait perdu une grande partie de son pouvoir, ce qui n'était pas le cas en Allemagne. Une rivalité commença également à grandir entre les mercenaires suisses et allemands. De plus, les auteurs de chroniques et de pamphlets (les journalistes de l'époque) commencèrent à attiser la rivalité entre les Suisses et les Souabes. Les Souabes présentaient les Confédérés comme des paysans mal dégrossis, les traitaient de vachers crotteux, de Kuhschweizer ou de

« Kuhmäuler » (gueules de vaches), des injures grossières qui faisaient allusion à la prétendue sodomie des Suisses. Ceux-ci ne demeurèrent pas en reste en traitant les Allemands de « Schauswabens », de cochons de Souabes. C'est donc à cette époque que le terme « Schwab » prit en Suisse alémanique le sens péjoratif qu'il a encore aujourd'hui. Cette querelle se solda par la guerre de Souabe, qui valut aux Suisses de nouveaux alliés : en 1501 les villes de Bâle et de Schaffhouse firent leur entrée dans l'alliance. Le pays d'Appenzell les rejoignit en 1513. Le fossé entre les Suisses allemands et les Allemands fut encore renforcé pendant la réforme, des désaccords d'ordre idéologique étant intervenus entre Martin Luther et Ulrich Zwingli. Les zwingliens alémaniques étaient plus proches des calvinistes (Calvin s'était installé à Genève) que des luthériens, ce qui favorisa le rapprochement entre suisses alémaniques et romands.

Au début de l'ère moderne, les Alémaniques se sont politiquement émancipés de l'Allemagne. Mais sur le plan linguistique, il n'en fut rien. Les Suisses renoncèrent à cette même époque à développer leur propre langue écrite et se mirent à écrire de la même façon que les Allemands, tout en conservant leurs dialectes. A l'époque, la langue confédérale suisse se différenciait de l'allemand commun par le fait qu'elle ignorait certains changements phonétiques survenus en Allemagne vers 1450. A l'époque de la réforme, les imprimeurs décidèrent d'imprimer la bible dans la langue de Luther, de façon à pouvoir la vendre en Allemagne également, business oblige... Il s'agit donc bien de diglossie – à savoir que les Alémaniques écrivent en « bon allemand », ou pour utiliser une expression plus correcte : en « allemand standard » tout en parlant « suisse allemand ».

Alors que les Alémaniques développent leur diglossie, les Romands prennent un virage diamétralement opposé. A partir de la Réforme, les patois romands vont reculer au profit du français standard importé de France. Cette évolution aboutira à la disparition presque complète des dialectes romands. Calvin joua aussi un rôle important dans l'introduction du français en Suisse romande. D'abord parce qu'il était français (originaire de Picardie) ensuite pour des raisons politiques : la Rome protestante se devait de parler une langue internationale, compréhensible ailleurs. Une autre raison fut l'afflux de réfugiés huguenots qui durent quitter la France suite à la révocation de l'Edit de Nantes et se réfugièrent dans les cantons protestants. Les réfugiés appartenaient en bonne partie à l'élite intellectuelle et économique. Ils furent à l'origine du développement de la banque, de l'horlogerie, de la culture du ver à soie et du textile suisse. Si les Huguenots contribuèrent à l'adoption du français de France en Suisse, ce n'est pas nécessairement parce que c'était leur langue maternelle. Au contraire, beaucoup d'entre eux venaient du sud de la France et parlaient des dialectes occitans. Comme ils se comprenaient en général mal avec les Romands, ils recouraient fréquemment au français standard.

Au XVII^e siècle, la France devient la grande puissance européenne. C'est elle qui donne désormais le ton sur le plan politique, militaire et culturel. La Confédération ne pouvait pas se soustraire à la puissance et au prestige de la France, d'autant plus que le royaume s'étendait maintenant jusqu'à ses frontières. La Confédération devient quasiment un protectorat français. L'accession de la France au rang de première puissance européenne eut également des répercussions sur les moeurs des élites suisses. Les Suisses se mirent désormais à porter l'épée et les perruques poudrées comme les aristocrates. Les meubles Louis XV et la porcelaine de Sèvres firent leur entrée dans les maisons patriciennes. Il fallait maintenant, chez les Alémaniques comme chez les romands, s'habiller à la française, se meubler à la française et converser en français.

On l'a dit, le service étranger contribua largement à franciser la Confédération. Il mit des milliers de Suisses de toutes conditions en contact avec la langue et la culture françaises. A la fin du règne de Louis XIV, 25 000 Suisses étaient à la solde de la France, un nombre considérable quand on songe que le pays ne comptait alors même pas deux millions

d'habitants. Le rapprochement avec la monarchie française ouvrait des perspectives intéressantes aux élites confédérées. Pour encourager la relève des cadres de ses régiments, le roi offrait des bourses aux rejetons de bonne famille, qui pouvaient ainsi se rendre en France et s'y familiariser avec la culture française. Contrairement à d'autres pays - la Russie par exemple - l'influence française ne toucha pas seulement les élites, mais aussi, par le biais du service mercenaire, de nombreux Suisses modestes.

La Suisse a beaucoup changé entre 1481 et la fin du XVII^e siècle. Le pays est devenu plurilingue et le français a fortement gagné du terrain. L'importance de la Suisse romande tenait aussi à sa vitalité intellectuelle et économique. Genève, Lausanne, Neuchâtel furent au XVII^e et XVIII^e siècles des villes et des centres culturels d'importance européenne et jouirent d'un grand prestige. C'était particulièrement vrai pour Genève, la « Rome protestante » : elle devint une véritable capitale scientifique et littéraire au XVII^e siècle : Jean-Jacques Rousseau était le fils d'un horloger genevois, et son adversaire Voltaire vécut à Ferney, aux portes de Genève. A l'époque des Lumières, la tolérance qui régnait dans les villes romandes fut favorable au développement des idées jugées subversives ailleurs. Le fameux « De l'esprit des lois » de Montesquieu fut publié à Genève en 1748.

La Suisse de l'Ancien Régime était un patchwork de territoires germanophones, francophones, italo-phones et rhéto-romanches. La Confédération des XIII cantons ne constituait pas encore un vrai Etat, mais plutôt un assemblage de mini-républiques indépendantes. Ce n'est qu'en 1798, sous l'influence de la Révolution française que la Confédération deviendra un Etat. Et la république helvétique apportera également la reconnaissance formelle de l'égalité des langues, après l'invasion de la Suisse par Napoléon. Des problèmes surgirent cependant au moment de frapper la nouvelle monnaie. Il était impossible de graver des inscriptions en trois langues sur les nouvelles pièces, comme c'est le cas aujourd'hui sur les billets de banque suisses. Les pères de la République trouvèrent une solution élégante : il eurent recours à une quatrième langue en imposant l'inscription latine « Confoederatio helvetica ». C'est l'origine du signe CH, le signe distinctif reconnu internationalement qui figure sur les voitures immatriculées en Suisse.

Dès la fin de 1813, alors que la chute de Napoléon s'avérait imminente, les conservateurs suisses se réveillèrent. Dans les cantons patriciens, les grandes familles revinrent au pouvoir. Mais cette tentative de restaurer la Suisse d'avant-hier pouvait difficilement réussir : les changements économiques et sociaux, politiques et intellectuels déclenchés par la Révolution française et la révolution industrielle étaient trop forts. Suite à ces changements, deux grands courants existaient en Suisse : d'une part, les libéraux (qui voulaient réformer la Confédération, partisans de la centralisation, exigeaient un état fort et la laïcisation des écoles, d'autre part les conservateurs et catholiques, qui voulaient garder la structure fédéraliste ancestrale. La guerre du Sonderbund fut l'apogée d'une confrontation idéologique qui avait pris l'apparence d'un conflit confessionnel. D'un côté, les cantons « libéraux » : Zurich, Berne, Soleure, Schaffhouse, Saint-Gall, Thurgovie, Argovie, Bâle-Campagne, Appenzell Rhodes Extérieures, Grisons, Vaud, Genève et Tessin. De l'autre : Uri, Schwytz, Obwald, Nidwald, Lucerne, Zoug, Fribourg et Valais. L'issue du conflit fut favorable aux libéraux. C'est après cette guerre, en 1848, que fut adoptée la première constitution de la Suisse, qui est à la base de la constitution actuelle. C'est aussi à ce moment-là qu'on choisit Berne comme ville fédérale.

Pendant la première guerre mondiale, une majorité des Romands sympathisait avec la France et avec la Belgique envahie, alors que de nombreux Suisses allemands avaient une admiration aveugle pour l'Allemagne. La Suisse passa les années de la seconde guerre mondiale sans pertes et sans destructions, contrairement aux autres pays européens.

Le rösti-graben ou la barrière des röstis

Oui, même si la situation n'est pas catastrophique et reste dans des limites bien suisses, il y a des dissensions entre suisses alémaniques et suisses romands. Le vocabulaire suisse possède même une expression fort à la mode pour en parler : le « Röstigraben » ou barrière des roesti. Les roestis, ces fameuses pommes de terre rôties à la mode helvétique, sont appréciées dans toute la Suisse, c'est un plat véritablement national. Il est donc paradoxal qu'on ait choisi ce mot pour exprimer une séparation ou une mésentente. Ce terme a pourtant beaucoup de succès. Pourquoi ? La réponse est multiple. Brève et frappante, elle associe une notion négative (fossé) à une épithète positive (roestis). A la fois ironique et expressive, elle réduit une réalité complexe à une formule simple. Elle dramatise tout en dédramatisant : si le fossé n'est fait que de roestis, cela ne doit pas être si grave.

Ensuite, utiliser un terme culinaire pour caractériser un groupe ethnique est un procédé qui a cours dans le monde entier. Les Français évoquent le « rosbif » pour parler des Anglais, lesquels qualifient les Français de « frogs ». Dans le domaine politique, les opinions diffèrent souvent entre la Suisse romande et la Suisse allemande. Après la deuxième guerre mondiale, les idées communistes eurent plus de succès en suisse romande, plus influencée par la France. Les romands sont aussi plus anti-militaristes que les suisses allemands. Les Romands étaient également favorables à la détente avec les pays de l'Est (en 1960) alors que les Suisses allemands s'opposaient aux échanges commerciaux avec ces pays. En ce qui concerne l'adhésion à l'Union européenne, là aussi des dissensions existent. Le 6 décembre 1992, lors du vote sur l'entrée de la Suisse dans l'Espace économique européen (EEE) le clivage se manifesta brutalement. La participation à l'EEE fut refusée avec 50,3 % de non. Mais tous les cantons romands, ainsi que Bâle avaient accepté l'initiative. En règle générale, les cantons romands votent de façon plus sociale que les cantons alémaniques.

IV VIE ECONOMIQUE

Particularités de l'économie suisse

Indicateurs économiques (chiffres 2001)

PIB (milliards de dollars) : 224

PIB/hab (dollars) : 31 000 (France : 25 100, Hongrie : 5215)

Taux de chômage : 1,8 % (France : 9,9)

Actifs occupés dans l'agriculture : 4,4 %

Actifs occupés dans l'industrie : 24,7 %

Actifs occupés dans les services : 71 %

Quand on aborde la vie économique de la Suisse, on doit tout de suite relever que son sous-sol est pauvre et qu'un quart de son territoire est improductif. Malgré cela, la production agricole couvre plus de la moitié des besoins alimentaires du pays. Dépourvue de matières premières, la Suisse a naturellement dû en importer pour les réexporter sous forme de produits finis de qualité. L'un des secrets du succès de la Suisse est la qualification de sa main d'oeuvre. L'industrie se concentre souvent sur des produits de pointe très spécifiques. Les produits sont en grande partie destinés à l'exportation. C'est pourquoi la Suisse a besoin de marchés mondiaux ouverts. C'est l'industrie des machines qui arrive en tête, produisant des appareils et des machines-outils hautement spécialisés, dans la production d'énergie notamment. Suivent l'industrie chimique et pharmaceutique, l'industrie textile et l'horlogerie. L'industrie alimentaire est également une branche prospère. La réputation des fromages et des chocolats suisses n'est plus à faire. Pourtant, c'est le secteur tertiaire qui est le plus développé. Il emploie aujourd'hui plus de la moitié de tous les salariés. Les banques et les assurances suisses sont prédominantes sur le plan international. Grâce à la beauté de ses paysages, la Suisse peut en outre compter sur une branche touristique importante.

Evolution actuelle de la conjoncture suisse

La situation économique de la Suisse n'est pas très brillante. La croissance est morose depuis longtemps, la reprise se fait attendre. Les économistes s'attendent à seulement 1 % de croissance en 2003. Certains parlent de récession, d'autres de stagnation. Quoi qu'il en soit, une chose est claire : la Suisse a un problème de croissance. Avec une expansion annuelle de 1,1 % entre 1992 et 2001, la Suisse a effectivement dégringolé au dernier rang de tous les Etats de l'Espace économique européen. Si cette évolution se poursuit, la prospérité de notre pays sera inférieure, d'ici 2015, à celle de pays comme l'Allemagne, l'Autriche ou la Finlande. La « performance » économique insuffisante de la Suisse a surtout des causes intérieures : concurrence trop faible, dont une des conséquences est des prix élevés (En Suisse, les aliments coûtent 50 %, la viande 89 %, le poisson 59 %, les légumes 57 % de plus que dans les pays de l'UE) et le ralentissement constant de l'augmentation de la productivité. D'autres parlent aussi de l'isolement de la Suisse, qui a refusé d'entrer dans l'UE. Nos produits d'exportation passent pour être compétitifs sur les marchés internationaux. Mais ces dernières années, la Suisse n'a pas réussi à augmenter ses parts de marché internationales. Malgré tout, l'économie de la Suisse reste encore compétitive sur le plan international : dans le palmarès des places économiques dressé par l'IDEHAP (Lausanne), la Suisse figure au septième rang (champion les Etats-Unis), et même au sixième rang dans la liste des pays les plus compétitifs établies par le Forum économique mondial.

Relations entre la Suisse et la Hongrie

1.1. Echanges commerciaux

Le commerce bilatéral entre la Suisse et la Hongrie connaît un développement quantitatif et qualitatif réjouissant depuis plusieurs années. La Suisse enregistre traditionnellement un excédent commercial avec la Hongrie. La part de la Hongrie dans le commerce extérieur total de la Suisse est de 0,5 %. Du côté hongrois, la Suisse occupe la 15^{ème} place parmi les pays destinataires des exportations hongroises et la 18^{ème} place parmi les pays fournisseurs.

1.2. Investissements directs

La majorité (79 %) des investissements directs suisses se dirigent vers les pays de l'UE et seulement 1,8 % vers les PECO. De ces derniers, 0,3 % ont été investis en Hongrie. Selon les chiffres de la Banque Nationale Suisse, en 2001, le montant global des investissements directs suisses en Hongrie a atteint un montant de 1215 mio de frs, ce qui place la Hongrie en 3^{ème} position après la Pologne et la République tchèque parmi les pays destinataires de capitaux suisses en Europe centrale. Du côté hongrois, la Suisse occupe la 8^{ème} place avec une part de 2,5 %. Les plus importants investisseurs suisses en Hongrie sont : Nestlé (agroalimentaire), Holderbank (ciment, béton), Novartis (chimie) et Phoenix Mecano (électro-mécanique). Parmi les autres investisseurs d'un certain poids, on peut citer Calida (lingerie), le groupe Emil Frey (automobile), les groupes d'édition Marquard, Ringier et Mäder. Sur le marché des services financiers, les firmes suivantes sont actives : Rentenanstalt Swiss Life, Winterthur, Zurich, Bâloise (assurances), CS First Boston et Banque Vontobel (banques).

Autres sociétés suisses en Hongrie : Roche (industrie pharmaceutique), Clariant (importateur de peintures, produits cosmétiques et de nettoyage), Sika et Holcim (ciment, béton), ABB (énergie électrique, automatisation, technologies du pétrole), Sulzer (machines), SGS (Société générale de surveillance, contrôles de qualité), Kuoni (voyages), Gondrand, Crédit suisse (banque).

Depuis 7 ans, il existe une chambre du commerce réunissant les sociétés suisses en Hongrie. Une centaine de compagnies suisses et d'autres sociétés ayant des intérêts ou une participation suisses en sont membres. Début 2002, on a recensé 235 sociétés suisses en Hongrie. Les sociétés multinationales suisses sont surtout présentes dans l'industrie pharmaceutique et chimique, sur les marchés des machines, de l'électricité et des métaux, des services financiers ou des transports. Le leader mondial des produits alimentaires, Nestlé, est aussi très actif en Hongrie (p.e. il a racheté Kékkúti Ásványvíz Rt). Un nombre important de compagnies suisses, p.e. Phoenix Mecano et Cab Tech, sont concentrées dans la région de Kecskemét où les coûts sont moins élevés que dans la capitale ; pourtant elle offre tous les moyens de développement : haut niveau de formation de la population, bon développement des infrastructures, proximité de l'autoroute et de l'aéroport de Budapest.

Les investissements directs des sociétés suisses ont surtout servi l'implantation d'industries de technologie avancée, dans l'avenir il semblerait que les investissements de la technologie de pointe pourraient suivre. Plusieurs secteurs peuvent avoir un attrait considérable pour les investisseurs suisses, par exemple, celui de l'industrie chimique et pharmaceutique, ce qui pourrait impliquer des recherches communes. Les projets publics de l'environnement devraient aussi attirer des exportations de technologies et engager des services d'ingénieurs consultants. D'autres projets, notamment dans les domaines du tourisme et des transports, pourraient devenir également intéressants pour l'économie suisse.

1.3. Coopération au développement ou à la transition

Les dix dernières années ont été caractérisées par un grand nombre de projets de coopération technique et financière entre la Suisse et les PECO. L'aide suisse suit le principe d'associer et de financer les apports de l'industrie et les services privés. En Hongrie, des investissements notamment dans les domaines de l'énergie, de l'environnement et de la formation professionnelle ont été réalisés. Les projets de ces dernières années étaient destinés à des régions plutôt périphériques et centrés sur l'environnement. Ainsi en 2002 les trois derniers projets de l'aide financière suisse ont été inaugurés, qui comprennent : la station d'incinération de déchets hospitaliers de Miskolc (mars), le système d'épuration des eaux usées à Nyíregyháza (septembre) ainsi que la rénovation du système de ravitaillement en eau potable de Debrecen (septembre). Au total, une douzaine de grands projets d'investissements ont été réalisés, la moitié concerne le domaine de l'environnement. Dans ces projets, le partenaire hongrois a fourni un apport local (p.e. terrain et constructions), la partie suisse le savoir-faire et les moyens financiers, l'installation technique et le conseil pour la mise en place du système.

V SUISSES EN HONGRIE ET HONGROIS EN SUISSE

I Suisses en Hongrie

On peut citer quelques petites anecdotes historiques :

Le **roi Matyas** avait signé un pacte de non-agression avec la Confédération.

En ce qui concerne des Suisses qui ont émigré en Hongrie, on peut citer :

Emil Gerbaud, qui venait d'une famille de confiseurs genevois, était un confiseur doué et un fabricant de chocolat. Il a travaillé dans de nombreuses confiseries européennes, entre autres en Allemagne, en France et en Angleterre. En 1884, il est venu en Hongrie et a commencé à travailler avec Henrik Kugler sur la place Vörösmarty. L'ancêtre de Gerbaud était donc la Confiserie Kugler. Puis Gerbaud reprit la Confiserie Kugler qui existe encore aujourd'hui. Un autre confiseur suisse est Hauer ; son petit-fils tient aujourd'hui une confiserie à Boráros tér 7.

Une deuxième histoire intéressante est celle d'**Helvécia**, petit village proche de Kecskemét. Ce village a été fondé il y a 107 ans par **Ede Wéber**, pédagogue suisse. Ce dernier fut invité en Hongrie par le ministre József Eötvös en 1870 à cause de sa solide formation pédagogique et de ses connaissances professionnelles. Il fut nommé directeur d'un établissement à Balatonfüred, où l'on apprenait également la culture des arbres fruitiers et de la vigne. Après l'épidémie de phylloxera qui a tout détruit, il remarqua que si l'on cultivait la vigne dans le sable, le phylloxera ne pouvait pas l'atteindre. Il se rendit alors dans la région de Kecskemét, planifia la création de vignobles, et créa le village d'Helvécia.

Parmi d'autres suisses qui ont réussi en Hongrie, on peut citer **Ganz**, dans le domaine de la métallurgie et la famille **Hagenmauer** (minoterie et bière).

Savez-vous qu'on appelait à l'époque **Ferenciek tere** la place des Suisses, car beaucoup d'horlogers Suisses y avaient ouvert leur échoppe ?

D'autre part, vous pouvez voir dans l'église de **Maria Remete** (Buda) une copie d'une chapelle de Notre-Dame d'Einsiedeln créée par une suisse.

Actuellement, environ 500 suisses vivent en Hongrie (600 000 suisses vivent à l'étranger).

II. Hongrois en Suisse

Dans le canton du Valais, au-dessus de Sierre, s'ouvre une vallée qui s'appelle le **Val d'Anniviers**. Elle a ceci de particulier que pendant longtemps, elle a été isolée de la Vallée du Rhône et que ses habitants ont vécu en vase clos. Les origines des habitants du Val d'Anniviers n'ont pas été éclaircies, mais de nombreuses recherches montrent qu'il s'agit probablement de descendants des Huns. Il s'agirait d'environ 200 soldats qui auraient quitté l'armée d'Attila, se seraient perdus dans la vallée d'Aoste, auraient erré deci-delà et, poursuivis par les autochtones, se seraient retirés dans des régions plus hautes. (On sait qu'en 45, Attila s'est retiré en Pannonie avec son armée après un combat contre Aetius dans les

champs Catalauniques. Cependant certains groupes se sont détachés de l'armée et ont été poursuivis, et ils pourraient être arrivés dans cette vallée).

Les habitants de cette vallée ne ressemblent en effet pas du tout à ceux des vallées voisines. Des analyses de sang qui ont été effectuées sur les personnes les plus âgées de la région, il ressort qu'on trouve des substances immunitaires qui ne sont pas spécifiques aux européens, mais qu'on a aussi trouvées dans les régions d'où viennent les Huns. Il faut en déduire que les habitants du Val d'Anniviers ne sont vraisemblablement pas des Européens de souche, mais des descendants soit des avars, soit des huns. On trouve également des mots de l'ancien hongrois p. ex. csap, csapni, et d'autres particularités de la langue hongroise. Certains noms de lieux ont des consonances tout à fait hongroises comme Penszék, Kuimez, Luk, Náva, Kalló, Barma etc. Le mode de construction des maisons, l'isolation et le matériel de couverture (pour construire les toits) sont les mêmes que chez les Szeklers. Sur les croix des tombes, on trouve l'étoile à 6 branches que l'on retrouve également sur les maisons, les portes et les pierres tombales des Szeklers, des hongrois et des avars.

Tout le monde sait que **l'impératrice Sissi** a été assassinée à Genève. Mais ce que l'on sait moins, c'est que lorsqu'on a rapatrié son cercueil, les autorités genevoises ont décrété le premier jour chômé dans le canton de Genève.

On peut citer encore **l'institut Szondi**, psychiatre hongrois, à Zurich et **M. Kékesi**, médecin émigré en Suisse en 1956, qui a réussi grâce à la création à Genève d'un laboratoire qui préparait des analyses immédiatement pour les hôpitaux, alors que les Suisses refusaient de travailler la nuit... Il a maintenant réintégré Tiszafüred, où il a sa maison, il est aussi Consul honoraire de Hongrie à Paris.

Finalement, savez-vous qu'un **chiot kuvasz** vaut 9000 fr. Suisses ?

VI PARTICULARITES ET MENTALITE DU PEUPLE SUISSE

Que croit le Suisse ? De quoi a-t-il peur ? Quelle attitude a-t-il au travail, au lit, à table ? Est-il militariste, xénophobe, ou solidaire ? Voici quelques traits qui ressortent d'un sondage effectué par un institut lausannois.

Propreté

« Si on se mettait à installer l'eau dans les maisons, on irait au pire luxe et à toutes les catastrophes morales ». Cette réponse sans réplique adressée au XVII^e siècle à une bonne Vaudoise qui voulait qu'on détourne une partie de l'eau de la fontaine pour l'amener sur son évier heurte notre conception douillette de l'hygiène. Mais elle rappelle opportunément que le système de l'eau courante s'est développé à partir de 1870 seulement. Tout a changé heureusement, et nous avons maintenant la réputation d'un pays propre. Quoique... Selon les statistiques, le mythe sacro-saint du propre en ordre rencontre des limites. Une comparaison effectuée dans seize pays, révèle que beaucoup de nos voisins lavent plus blanc. Les Danois, les Belges, les Allemands de l'Ouest et les Espagnols pratiquent davantage que les Suisses le savon et les détergents. Dans ce domaine, les Suisses se situent simplement dans la bonne moyenne, juste devant les Britanniques et les Français. Passons sous la douche. 56 % des Suisses déclarent en prendre une – ou un bain – pratiquement tous les jours.

De quoi meurt-on ?

Le cancer reste l'épouvantail numéro un en Occident. En Suisse comme en France, il fait peur à plus d'un habitant sur deux. Et dans notre pays, le SIDA ne vient que très loin derrière. Dans les faits, les maladies cardio-vasculaires représentent toujours le fléau mortel numéro un. Le cancer arrive en deuxième position.

Le Suisse est le plus gros fumeur d'Europe de l'Ouest. Selon une comparaison établie en 1977, il fume comme un Hongrois ou un Tchécoslovaque et, seuls dans le monde développé, l'Américain et le Canadien le battent.

Les médias parlent peu du suicide, encore moins des suicides, pour éviter toute forme de contagion. Cela n'enlève rien à la réalité. La Suisse, où le suicide fait davantage de victimes que la route depuis 1975, se range entre l'Autriche, l'Allemagne, la Suède et quelques démocraties populaires parmi les pays dont les habitants renoncent le plus facilement à la vie. C'est parmi les jeunes que le taux de suicide a le plus augmenté ces dernières années.

Travail, famille, patrie

Le travail

La Suisse fait partie des pays où l'on travaille le plus. Dans les comparaisons internationales établies par le BIT, elle figure dans le peloton de tête des nations industrialisées, entre le Japon et les Etats-Unis.

Mais si le choix entre une augmentation de salaire et une réduction du temps de travail était ouvert, un Suisse sur deux préférerait travailler moins. En comparaison, 1/3 des Suisses choisirait de travailler plus. Autre indice, quand on les interroge sur les activités qui donnent le plus de satisfaction dans la vie, les Suisses classent le travail et le sommeil ex aequo avec 15 % des suffrages, loin derrière les diverses occupations de leurs loisirs.

Depuis la révolution industrielle, l'absence de ressources naturelles a façonné les mentalités helvétiques. L'école, l'entreprise, les institutions en ont fait un pilier du discours économique, inlassablement répété. La survie passe par l'exportation des produits concurrentiels et riches du seul bien dont dispose le pays, à savoir le travail, même si l'on parle aujourd'hui de matière grise et de cerveaux. Depuis les années 70, l'attitude à l'égard du travail a changé.

Pour beaucoup, surtout parmi les jeunes générations, il n'est plus un but dans l'existence, ni même un moyen de gagner sa vie – puisqu'on la gagne plutôt bien. Il devient un moyen de se réaliser, de s'épanouir. On cherche à éviter les contraintes, on rêve d'être quelqu'un plutôt que quelque chose.

La famille

La famille est la première valeur-refuge des Suisses. Pour 91,2 % d'entre eux, elle doit rester la cellule de base de la société. Cependant, comme dans les autres pays occidentaux, la proportion de personnes vivant seules a beaucoup augmenté, la taille des familles s'est réduite, le nombre de couples vivant en union libre a augmenté.

La patrie

Face à son histoire, à son image, le Suisse peut avoir bonne conscience et ne s'en prive pas. De quel côté que l'on se tourne – invasion, guerre civile ou internationale, changement de régime etc -, le dernier traumatisme vécu n'a pas un demi-siècle dans l'Union européenne. En France, la dernière rupture se situe toujours entre la débâcle de 1940 et la chienlit de 1968, et beaucoup de Français ont connu l'une comme l'autre. Pour retrouver des éléments analogues en Suisse, il faut généralement sauter un siècle, remonter dans le pire des cas à la grève générale de 1918.

Serait-ce l'effet du destin national ? Les Hexagonaux se montrent nettement plus attachés que les Helvètes aux symboles extérieurs du patriotisme – le drapeau, l'hymne et la fête nationale. En revanche, un Suisse sur deux estime qu'on doit se sacrifier pour la patrie contre à peine un français sur quatre. A la bourse des valeurs pourtant, le civisme helvétique est en baisse. Si l'armée apparaît aujourd'hui nécessaire à 75 % des Suisses, ils étaient 86 % à partager ce point de vue au milieu des années soixante-dix.

Le bonheur

Le bonheur est une idée neuve en Helvétie. Des Suisses sont morts en défendant Louis XVI aux Tuileries pour n'avoir pas trouvé d'autre emploi que le service étranger. Au siècle suivant, d'autres Suisses ont construit Nova Friburgo, au Brésil, parce que Fribourg ne pouvait pas les nourrir. A l'issue de la Première Guerre mondiale, le pays n'est épargné ni par la grève générale, ni par la grippe espagnole. Et la crise de 1929 renvoie chez eux, sans allocation de chômage, des milliers de travailleurs. De l'histoire ancienne ? Sans doute. Mais en février 1948, le gouvernement remet en vente libre le sucre, le lait, le beurre et le fromage, rationnés pendant la guerre. Qui s'en souvient encore ? A cette époque, il est vrai, la Suisse apparaît déjà comme un paradis en Europe. Par rapport à ses voisins couverts de ruines, son niveau de vie est élevé. Elle n'est pas concernée par le Plan Marshall.

Plus de 95 % des Suisses sont heureux. Un peu, beaucoup, plus encore que tout à l'heure. En 1972, le taux général de satisfaction atteignait 82 %. Contents vraiment ? Oui. Les Suisses l'admettent volontiers, mais pour eux, dans leur sphère personnelle. Dès qu'on les interroge sur le sort de leurs compatriotes, le doute les saisit. Ils se prennent à penser que les Suisses sont plutôt moins heureux qu'il y a dix ans. Ce curieux phénomène se rencontre ailleurs, par exemple chez les Hexagonaux.

Si vous deviez vivre dans un autre pays que le vôtre, quel est celui que vous choisiriez ? Cette question classique met régulièrement notre pays en vedette. Aux yeux des étrangers, la Suisse demeure le pays privilégié par excellence, l'île du bonheur plantée au beau milieu d'un océan de prospérité.

A table

Les aliments préférés

A l'image de ses lointains ancêtre chasseurs, la Suisse est carnivore. Les rôtis, ragoûts, grillades, tranches panées et mignons à la crème dansent dans son assiette. Sous une forme ou sous une autre, toutes les catégories de la population élisent la viande aliment de choix et 56 % des Suisses en mangent tous les jours. Les habitudes sont cependant différentes en Suisse romande et en Suisse allemande. En Suisse alémanique, on consomme deux fois plus de saucisses, on apprête moins de poulet, de ragoûts, de rôtis, on mange un peu plus de porc et moins d'agneau. En fait de légumes, les Alémaniques adorent les pommes de terre et apprécient les carottes. Ils n'aiment pas les asperges, le céleri et les poireaux, ni l'endive que les Romands apprécient en salade ou enrobée de jambon, napée de fromage ou de crème. Le gruyère reste le grand favori des Helvètes qui engloutissent 13 kilos de fromage par personne et par an.

Par contre, tous les Suisses s'accordent à dire qu'ils aiment le chocolat, dont le Suisse est le plus gros consommateur mondial. Il en déguste environ une dizaine de kilos par année, ce qui représente, près de deux plaques de chocolat par semaine.

Le rythme des repas

Le petit déjeuner

Le petit déjeuner que les Anglo-saxons appellent « continental » (pain, beurre, confiture) est de loin le repas préféré des Suisses. Ils l'accompagnent de café au lait ou de chocolat pour les plus jeunes.

Les pauses

En Suisse, on fait la pause. A 10 heures, à 16 heures. C'est une véritable institution.

Le repas de midi

La plupart des Suisses prend son repas de midi à domicile. Ceci est dû aux faibles distances entre le domicile et le lieu de travail. C'est le repas le plus important. En général, un plat et un dessert.

Le repas du soir

C'est le repas qu'on prend le plus régulièrement chaque jour de la semaine et le plus souvent à la maison. C'est un repas léger que l'on prend généralement assez tôt, il ressemblerait, aux yeux des étrangers, à un deuxième petit-déjeuner. On y retrouve le café au lait, le pain, le beurre et les confitures, auxquels on ajoute parfois des pommes de terre en robe des champs, du fromage, un peu de charcuterie. D'autres soirs, il prend la forme de gâteaux salés (aux oignons, au fromage) ou de tartes aux fruits.

L'argent

Le Suisse évoque volontiers le prix des choses, du pain, du vin, des terrains, mais il évite soigneusement de parler de richesse et surtout de la sienne. Le salaire du voisin se mesure par comparaison, s'évalue à quelques détails ou se déduit du comportement de sa femme ; jamais on ne lui pose la question : combien gagnez-vous ?

En ce qui concerne le PNB par habitant, la Suisse n'est battue que par quelques pays du golfe Persique. En moins de cinquante ans, les revenus réels des Suisses ont explosé. La plupart des Suisses sont satisfaits de leur salaire. Il y a cependant 7 à 8 % des gens qui estiment ne pas disposer du nécessaire.

Le salaire moyen en Suisse tourne autour de 4200 francs par ménage et par mois (revenu net, déduction faite des cotisations sociales). Mais le sexe, l'âge et la formation déterminent pour une large part la place qu'ils occupent sur l'échelle des salaires. Le minimum vital est évalué à 2000 francs par mois dans les institutions sociales. Cela paraît peut-être élevé, mais ils ne faut pas oublier que les prix sont aussi élevés.

L'amour

Le Suisse n'extériorise pas facilement ses sentiments amoureux ; il ne dit pas volontiers « je t'aime ». Homme ou femme, Romand ou Alémanique, près d'un suisse sur deux ne recourt que rarement – ou jamais – à cette extrémité verbale.

Quels petits noms d'amour les Suisses utilisent-ils ? Les plus répandus sont : Chéri (22,7 %), mon amour (7,6 %), chou-chou (6 %), chou (3,2 %), lapin (2,8 %), mon coeur (0,8 %), poussin (0,8 %), mon petit (0,8 %), mon bébé (0,4 %).

Le sexe. Sans sexe, il n'y a pas d'amour heureux, les Suisses de toutes conditions s'accordent là-dessus. La langue, la religion, le milieu social s'effacent sur ce point : les Suisses veulent croquer la pomme. Ils en éprouvent d'ailleurs un certain plaisir, puisque faire l'amour arrive au quatrième rang des activités qui leur donnent le plus de satisfaction.

Les spécialistes ne trouveraient rien à redire à la fréquence des ébats helvétiques. Depuis le fameux rapport Kinsey, les études menées sur le comportement sexuel moyen de l'être humain concordent. Pour une population de 20 à 40 ans, la « norme » tourne autour de 2 à 3 rapports par semaine. Les Suisses s'y conforment. Mais il est possible que les personnes interrogées connaissent ces résultats et manipulent inconsciemment leur réponses. D'après le sondage, les hommes font, au total, plus souvent l'amour que les femmes, environ une fois de plus par semaine. Mais alors avec qui ? Avec leur vanité ?

VII LES LANGUES

1. LE FRANÇAIS DE SUISSE ROMANDE

Bien sûr, on parle le français en Suisse romande, mais le romand qui se rend pour la première fois en France aura peut-être quelques problèmes à se faire comprendre. Prenons un exemple : il a trouvé un joli coin pour ses vacances. Et tous les commerces à proximité. Chez le boucher, il voudrait des atrieux (préparation de viande hâchée vendue en boucherie sous une membrane graisseuse, nommée crépinnette en France). Le boucher ne le comprend pas. Pour se rendre sur un site proche, il demande à la gare un billet simple course (un aller simple). Le préposé ne le comprend pas, et encore moins quand il s'informe si le train est loin (le train est déjà parti). Au club de golf, où il a envie de pousser quelques balles, il demande à combien s'élève la finance d'inscription (frais d'inscription). Cette fois on le comprend; les frais d'inscription, lui est-il répondu, se montent à tant par semaine. Le soir, au restaurant, l'addition ne joue pas, il a beau compter et recompter. Il le fait savoir au garçon tout en affirmant qu'il préfère baster (céder). Du baston ? comprend le serveur; du baston pour cela ? Ah mais il va appeler la police. Le Romand sort tête basse, désignant au garçon la bonne-main (pourboire) qu'il lui laisse.

Les quelques différences linguistiques existant entre la Suisse romande et la France lui sont partiellement imputables : il s'agit souvent de survivance d'anciennes normes venues de France. Au niveau strictement linguistique, les traditions locales de la Suisse romande n'ont fourni aucune contribution à l'évolution interne du français, ce qui est d'ailleurs le cas de toutes les régions périphériques en général.

Il n'existe évidemment pas de français suisse qui pourrait faire l'objet d'une description complète et valable pour toute la Suisse romande. En réalité, le français parlé est partout, même en France, sujet à des variations locales. Pour la Suisse romande, les constatations suivantes nous paraissent particulièrement intéressantes :

- . Lorsqu'un trait linguistique est répandu partout en Suisse romande, on le retrouve presque toujours dans les provinces françaises avoisinantes.
- . Les traits propres à la Suisse romande sont en général limités à une partie de son territoire.
- . Les termes à la fois pan-romands et inconnus en France se réfèrent en principe à des institutions typiquement suisses. P. ex. Cours de répétition. Certains termes institutionnels n'ont cours que dans une partie de la Suisse romande : p. ex. Pour la fonction de maire, il y a en Suisse romande trois termes selon les cantons : syndic (VD, FR), président (VS, NE) et maire (GE, BE, JU).

Les particularités linguistiques de la Suisse romande ne sont en effet souvent que d'anciennes normes qui se sont répandues à une époque où elles étaient encore valables en France. La Suisse romande les a maintenues, alors que le français de France les a remplacées.

Ainsi, en Suisse romande, comme dans les provinces françaises, on pratique encore des prononciations archaïques : p. Ex. Le contraste entre le -é fermé et le -è ouvert qui permet de distinguer le futur pourrai du conditionnel pourrais reste courant en Suisse romande mais tend à se perdre en France.

En grammaire, la construction il faut lui aider pour il faut l'aider n'est pas, comme on le prétend toujours, un germanisme (ihm helfen), mais une ancienne norme du français. Des archaïsmes typiques du lexique sont septante (pour soixante-dix), ou dîner (pour le repas de midi).

En syntaxe, je n'ai personne vu, considéré à tort comme germanisme (ich habe niemand gesehen) est en réalité un dialectalisme.

Voici enfin quelques exemples tirés de nombreux emprunts aux patois : chotte « abri », déguiller « faire tomber », s'encoubler « s'empêtrer », gouille « mare », roiller « pleuvoir à verse », tablar « étagère ».

Certaines prononciations restent encore répandues, p. ex. I krouay (ils croient) au lieu de il kroua.

La syntaxe vaudoise dans je veux ça enlever (pour je vais enlever ça) est aussi d'origine dialectale, mais elle se fait de plus en plus rare.

Il y a bien sûr, des germanismes.

Les germanismes syntaxiques sont les plus combattus parce que, de l'avis des grammairiens, ils portent atteinte à la structure interne du français. Parmi les exemples sûrs, on peut citer attendre sur quelqu'un (auf jemanden warten), ou il va déjà venir (er wird schon kommen) pour rassurer : ne t'inquiète pas, il viendra.

De nombreux germanismes sont employés consciemment à cause de leur phonétique marquée : le Romand cite en quelque sorte ses voisins alémaniques lorsqu'il dit « poutser » pour faire le ménage, « fatre » pour père. D'autres mots cachent bien leur origine germanique : catelle « carreau de faïence » et caquelon « marmite à fondue ». « Sous-tasse » soucoupe pourrait être un calque d' « untertasse », mais notons qu'il fait aussi son apparition en France.

Différence de prononciation : CH grec : le ch des mots français venus du grec est souvent prononcé en Suisse romande comme dans cheval, alors que l'usage français est de le prononcer comme un k. Ainsi on entend dire en Suisse psychiatre, archétype (avec un ch comme dans cheval), alors qu'en France on dit psykiatre, arkétype.

Voici encore quelques mots :

Frouiller, ou chinder tricher

Batoiller, bavarder

Bar à café : ne se dit pas, n'existe pas en France. Genre d'établissement (sans alcool) particulier à la Suisse romande. Les établissements qui mettent en avant leur café pour attirer la clientèle se sont nommés cafétérias en France, mais aujourd'hui le mot désigne ce qu'on appelait autrefois snack-bar, c'est-à-dire un restaurant ne faisant que la petite restauration et même des restaurants en libre-service.

Benzine : essence

Le beurre se vend en plaques (une demi-livre)

Bon ami, bonne amie : petit ami

Bon enfant : père Noël

Bulletin de versement : mandat postal

Café : dans les restaurants et débits de boissons français, si l'on veut un café concentré, il faut commander un café serré. En Suisse romande on emploie pour cela le mot italien de ristretto.

Chambre à manger, chambre de bains pour salle à manger, salle de bains

Collège (bâtiment) : en Suisse romande, on nomme aussi collège, le bâtiment où se donne l'enseignement primaire. En France, on dit école primaire. Le collège des Eaux-Vives = l'école primaire des Eaux-Vives.

Comme ça grand = grand comme ça, probablement attribuable à l'allemand.

Comme que comme : expression calquée sur l'allemand sowieso = de toute manière, de toute façon, quoi qu'il arrive

Cornet : sac en papier

Costume de bain = maillot de bain

Décevoir en bien : On espérait un mauvais résultat, mais il est bon, contre toute attente. En français, surprendre en bien.

Dicastère : terme majestueux, très répandu dans le parler romand, où tout chef de bureau dirige un dicastère. En France : ministère, département, office, service

Ecolage : frais de scolarité, frais d'inscription

S'encoubler : se heurter à un objet qui fait obstacle à sa marche

Avoir bonne façon : (ou mauvaise façon) : régionalisme romand, qui est aussi un archaïsme = faire bonne ou mauvaise impression, avoir de l'allure.

Foehn : vent sec et chaud des Alpes, sèche-cheveu

Galetas : le mot change de sens en passant de Suisse en France. En Suisse, il est syn. de combles ; on n'y loge pas.

Il fait grand beau : il fait très beau

Interjections : service = à votre service, cochon malade = diable, fichtre, mâtin, mes amis de Morges ! = merde pour exprimer son admiration.

Jouir : le mot a pris dans le standard le sens d'éprouver une jouissance sexuelle. En Suisse, on dit encore : il a fait un soleil magnifique, nous avons joui tout l'après-midi.

La piler : expression romande pour exprimer : en baver. Il l'a pilée.

Coûter le lard du chat = romandisme qui signifie : coûter les yeux de la tête, la peau des fesses.

Leçon privée : leçon particulière

C'est mal fait = expression de l'apitoiement. C'est dommage, c'est injuste, c'est malheureux.

Manteau de pluie : imperméable. Germanisme de Regenmantel.

Avoir meilleur temps de : avoir avantage , faire mieux de : vous avez meilleur temps d'acheter tout de suite = vous avez avantage à acheter tout de suite.

Monté, monté... : gémissement répétitif. Té constitue la déformation de Dieu. Monté, monté, quelle histoire...

Arranger comme des noix sur un bâton : c'est impossible, c'est une vue de l'esprit, c'est irréaliste.

Numéro postal : code postal

Pouet -te : Laid, repoussant, souvent au sens moral. Epithète en général identifiée comme patoise : une pouette bête = une sale bête. Descend du latin putidus, sale puant.

A la raclette = de justesse.

Les services = les couverts

Tea-room : salon de thé

Se tenir les pouces : croiser les doigts pour souhaiter bonne chance

Tout de bon : souhaiter tout de bon à quelqu'un, souhaiter bonne chance à qq

Saucisse de Vienne : nommée aussi vienne ou wienerli, de son nom alémanique. En France, saucisse de Francfort. Commander une paire de Vienne.

Villa : les maisons particulières en Suisse romande se nomment toujours villas. En France : pavillon.

Les expressions

Ça déva, ça ne va pas

Bouèbe enfant

Modzon jeune vache

Tsausses les culottes viennent du patois

2. LE ROMANCHE

« Roman », « romanche », « rhéto-roman » et « ladin » sont des notions qui peuvent recouvrir des réalités différentes selon le point de vue où l'on se place. On distingue actuellement trois zones rhéto-romanes :

I Le romanche, parlé dans les Grisons

II Le rhéto-roman/Ladin, parlés dans quatre vallées autour du massif de Sella

II Le frioulan, parlé dans l'extrême nord de l'Italie et du Frioul.

La linguistique réunit en général sous le terme de « roman » toutes les langues modernes issues du latin et désigne par « rhéto-roman » le groupe de dialectes romans qui sont parlés actuellement dans trois régions distinctes. Le terme commode de rhéto-roman, introduit au début du XIXe siècle, s'impose aujourd'hui. Il existe toutefois une minorité de linguistes qui utilise de préférence le mot « ladin » pour définir les zones dialectales « rhéto-romanes ». Les Rhéto-romans, quant à eux, se distinguent des linguistes dans la dénomination de leurs langues ; les Engadinois, les habitants du val Müstair et du Val Badia moyen ont toujours appelé leur dialecte le ladin, usage repris aujourd'hui par tous les Ladins des Dolomites. En revanche, les romanches du bassin du Rhin utilisent les termes de romantsch ou rumantsch ; pour cette raison, dans les autres régions de Suisse, on appelle le rhéto-roman des Grisons : romanisch en allemand, romanche en français et romancio en italien. Par la suite, nous utiliserons le terme de « rhéto-roman » pour l'ensemble du groupe linguistique en question et celui de « romanche » pour le rhéto-roman des Grisons.

Langue romane, le romanche a naturellement de nombreuses caractéristiques communes avec les autres langues romanes, mais son originalité s'est trouvée accentuée par le fait que ses locuteurs ont puisé pendant des siècles dans le patrimoine linguistique alémanique et tyrolien et l'ont adapté à leurs propres besoins.

Le romanche parlé comprend en fait une multitude de dialectes plus ou moins distincts les uns des autres.

A l'ouest des Grisons, une zone dialectale relativement homogène s'étend à l'est des cols de l'Oberalp et du Lukmanier jusqu'à la forêt de Flims : ce sont les dialectes sursilvans. Situé à l'autre extrême, au point de vue géographique aussi bien que linguistique, le parler d'Engadine et du val Müstair, appelé encore ladin, se trouve à l'est du canton. Ce groupe dialectal s'étend de Fex à Martina, près de la frontière autrichienne.

D'un point de vue strictement linguistique, si des difficultés de communication devaient se produire entre Romanches, ce serait tout au plus entre des locuteurs provenant de ces deux pôles extrêmes ; en effet, le sursilvan et le ladin diffèrent sur tous les plans et parfois même de façon très décisive. Ces différences sont dues au fait que d'une part ces deux régions ont eu un développement politique et confessionnel indépendant l'un de l'autre et qu'elles ont entretenu des contacts linguistiques différents. D'autre part, les dialectes de ces deux pôles n'ont pas eu de contact et ont évolué de façon autonome.

Le romanche de la Basse-Engadine et du Val Müstair se différencie du sursilvan par leur lexique ainsi que par quelques traits morphologiques et syntaxiques.

A côté du Sursilvan, deux autres dialectes écrits de moindre importance sont apparus dans le bassin du Rhin : le sutsilvan et le surmiran. Ces deux idiomes écrits du centre des Grisons recouvrent une grande diversité dialectale. Le sutsilvan et le surmiran sont fragmentés en une multitude de dialectes particuliers.

Presque 60 % des romanches habitant les Grisons parlent le sursilvan ; ils représentent une communauté linguistique imposante. En revanche, les parlers du centre des Grisons (sutsilvan et surmiran) souffrent d'une très grande diminution du nombre de leurs locuteurs ; le sutsilvan est particulièrement menacé par la grande proximité du domaine linguistique allemand, mais

le surmiran est déjà, lui aussi, très germanisé. En Haute-Engadine, la situation du romanche est assez désespérée, car de fortes influences italiennes s'y joignent à la menace allemande. Il existe une association qui défend la langue romanche.

La langue romanche a été reconnue en 1938 comme quatrième langue nationale, mais comme langue officielle, ce qui signifie que l'allemand doit être utilisé dans les rapports avec les autorités.

3. LA LANGUE ALLEMANDE

L'allemand parlé en Suisse n'est pas unifié, il s'agit d'une multitude de dialectes. Les Suisses ont l'habitude de les différencier par canton, en réalité c'est beaucoup plus compliqué, le découpage dépend souvent d'anciennes frontières, il y a là des raisons historiques.

J'ai déjà parlé de la diglossie qui existe en Suisse allemande : on écrit en « bon allemand » et on parle en Suisse allemand.

4. LA LANGUE ITALIENNE

L'italien de la Suisse italienne est tout sauf homogène. On trouve en Suisse italienne beaucoup plus de variantes linguistiques que partout ailleurs en Italie.

On appelle généralement l'italien spécifique à la Suisse italienne « italien régional » ou « italien tessinois ». Cette définition se réfère non seulement à ses traits localisables géographiquement, mais aussi à des éléments caractéristiques qui proviennent de son intégration dans la Confédération helvétique.

Si l'on veut décrire correctement l'italien tessinois, il faut souligner avec insistance qu'il est avant tout lombard et fortement marqué par Milan et par Côme.

A côté de l'italien tessinois, les gens parlent des dialectes locaux.

BIBLIOGRAPHIE

| | | |
|-----------------------------------|--|--|
| Georges Arès | Parler Suisse, parler français | Edition de l'Aire |
| Christophe Büchi | Mariage de raison, romands et alémaniques, une histoire suisse | Editions Zoe |
| Fabien Dunand | Dessine-moi un Suisse | Editions 24 heures |
| Von Endre Hulej et Josef Ö.Kovács | Ede Weber in Helvécia | Ein Schweizer in Ungarn |
| Kiszely István | A svájci „Hun völgy” | Magyarországi Unitárius egyház |
| Plusieurs auteurs | La Suisse aux quatre langues | Editions Zoe |
| Plusieurs auteurs | La Suisse, de la formation des Alpes à la quête du futur | Publication de la Fédération des Coopératives Migros |
| | La Suisse | Guide Kümmerly+Frey |

TABLE DES MATIERES

| | | |
|-----|--|-------|
| I | Géographie | p. 2 |
| II | Etat et politique | p. 5 |
| III | Histoire | p. 7 |
| IV | Vie économique | p. 13 |
| V | Suisses en Hongrie et Hongrois en Suisse | p. 16 |
| VI | Particularités et mentalité du peuple suisse | p. 18 |
| VII | Les langues | p. 22 |
| | Bibliographie | p. 27 |